

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

politique à l'égard des jeunes Question écrite n° 26842

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Allossery attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur le sujet de la politique jeunesse. En effet, le Gouvernement en a fait un engagement fort en la rendant prioritaire. Pour cela, le 21 février 2013, le comité interministériel de la jeunesse était installé sous la présidence de M. le Premier ministre et coordonné par Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Cette instance de pilotage est le signe fort d'une politique ambitieuse et innovante capable de créer une véritable armature de soutien en faveur de l'ensemble des jeunes. À travers cette structuration, une politique de droit commun accessible à tous pourra enfin voir le jour. Ainsi, 13 chantiers prioritaires déclinés en 47 mesures concrètes ont été définis. Il souhaite connaître les suites données à l'action "optimiser le droit commun pour faciliter l'accès des jeunes au logement" qu'elle a la charge de mettre en oeuvre dans le cadre de ce comité interministériel.

## Données clés

Auteur : M. Jean-Pierre Allossery

Circonscription: Nord (15e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 26842

Rubrique: Jeunes

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 mai 2013, page 5230

Question retirée le : 28 mai 2013 (Retrait pour cause de question identique)